

une amnistie en faveur de tous les Marins Espagnols qui ont déserté. On a publié aussi à *Cadix* des défenses, qu'on avoit déjà publiées auparavant, aux Commerçans de cette Place, de faire désormais aucunes assurances pour les *Indes Espagnoles* par la voye de Paris.

Le Roi a nommé pour son Ambassadeur à la Cour de *Lisbonne*, le Marquis d'Almodavar, qui a rempli pendant plusieurs années le caractère & les fonctions de son Ministre plénipotentiaire à celle de *Petersbourg* : Et S. M. ayant accordé un titre de *Castille* à Don Inigo, en considération des services du brave Don Louis Velasco, son frere, tué dans l'Isle de *Cuba*, lorsqu'il défendoit avec intrépidité le Fort *Moro*, elle lui a permis de prendre le nom de Marquis de Velasco.

Tandis que le Roi honore ainsi la mémoire des Guerriers qui se sont distingués à son service, elle fait punir par l'ignominie ceux qui y ont montré de la lâcheté. Nous avons marqué dans notre Journal de Juillet, pages 34 & 35, qu'il y avoit une Commission établie pour examiner la conduite du Gouverneur de la *Havane* & des autres Officiers qui y commandoient lors du Siege de cette Place par les Anglois. Cette Commission est finie. Mais il n'en paroît rien jusqu'à présent. Celle établie à *Cadix* au sujet du Sieur Savaletta s'est aussi terminée par la sentence de mort prononcée contre ce Lieutenant de Vaisseau du Roi & commandant ci-devant la Frégate l'*Hermione*, lorsqu'elle fut prise par une Frégate Angloise en revenant du *Perou* avec un trésor considérable. Mais cette Sentence, n'a pas eu lieu, comme on l'a marqué : L'examen de la procédure renvoyé par le Roi au Conseil